



**HAL**  
open science

## Les vestiges fauniques issus des ensembles funéraires du Bronze final I-IIa du Gâtinais (Loiret) : nature et fonction.

Hélène Froquet-Uzel, Frédéric Poupon

### ► To cite this version:

Hélène Froquet-Uzel, Frédéric Poupon. Les vestiges fauniques issus des ensembles funéraires du Bronze final I-IIa du Gâtinais (Loiret) : nature et fonction.. Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire, Mar 2012, Saint-Germain-en-Laye, France. pp.35-44. hal-01418243

**HAL Id: hal-01418243**

**<https://hal.science/hal-01418243>**

Submitted on 16 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire**

**Rencontre organisée par**

Ilona BEDE, Cécile BUQUET-MARCON, Magali DETANTE, Daniel PERRIER  
pour le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

**Financée par**

Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire  
Le Musée d'archéologie nationale

**Ouvrage conçu et réalisé par**

Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

**Financé par**

L'Inrap  
Le Ministère de la Culture et de la Communication  
L'Université Paris I Panthéon-Sorbonne  
Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

© Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire  
Musée d'archéologie nationale  
Château de Saint Germain  
Place Charles de Gaulle  
F-78105 Saint-Germain-en-Laye cedex  
ISBN : 9782954152615

# **Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire**

Actes de la Rencontre de Saint-Germain-en-Laye  
des 30 et 31 mars 2012

Sous la direction de  
Ilona BEDE et Magali DETANTE

Avec la collaboration de  
Cécile BUQUET-MARCON

**Comité scientifique :**

Armelle ALDUC-LEBAGOUSSE (CNRS, UMR 6273 CRAHAM),  
Rose-Marie ARBOGAST (CNRS, UMR 7044),  
Frédérique BLAIZOT (Inrap, UMR 5199 PACEA),  
Patrice BRUN (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR 8215 Trajectoires),  
Alain DIERKENS (Université Libre de Bruxelles),  
Sylvie DUCHESNE (Inrap, UMR 5288 AMIS),  
Carole FERRET (CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale),  
Henri-Paul FRANCFORT (CNRS, UMR 7041 ArScAn),  
Sébastien LEPETZ (CNRS, MNHN, UMR 7209),  
† Alain TESTART (CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale).

**Comité de lecture :**

Armelle ALDUC-LEBAGOUSSE (CNRS, UMR 6273 CRAHAM),  
Rose-Marie ARBOGAST (CNRS, UMR 7044),  
Ilona BEDE (Université Paris I Panthéon-Sorbonne ; UMR 8167 Orient et Méditerranée),  
Frédérique BLAIZOT (Inrap, UMR 5199 PACEA),  
Patrice BRUN (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR 8215 Trajectoires),  
Cécile BUQUET-MARCON (Inrap, UMR 5199 PACEA),  
Louis CHAIX (Muséum d'histoire naturelle de Genève, Département d'archéozoologie),  
Olivier COTTÉ (Inrap, UMR 7324 CITERES-LAT),  
Magali DETANTE (Inrap),  
Alain DIERKENS (Université Libre de Bruxelles),  
Sylvie DUCHESNE (Inrap, UMR 5288 AMIS),  
Carole FERRET (CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale),  
Henri-Paul FRANCFORT (CNRS, UMR 7041 ArScAn),  
Sébastien LEPETZ (CNRS, MNHN, UMR 7209),  
Daniel PERRIER (Musée d'archéologie nationale, École du Louvre),  
Olivier PUTELAT (PAIR, UMR 7041 ArScAn Archéologies Environnementales).

**Maquette et mise en page**  
Martine MOERMAN, Inrap

**Couverture et graphisme**  
Florence TANE, Inrap

**Secrétariat de rédaction**  
Ilona BEDE, Université Paris I Panthéon-Sorbonne ; UMR 8167 Orient et Méditerranée  
Magali DETANTE, Inrap

**Traduction**  
Juliette MICHEL, Chronoterre  
Ilona BEDE, Université Paris I Panthéon-Sorbonne ; UMR 8167 Orient et Méditerranée

*Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations. Ils garantissent le Gaaf contre tout recours ou action de tiers dont les droits d'auteur auraient été enfreints de façon délibérée ou non.*

## SOMMAIRE

### Introduction

Ilona BEDE, Magali DETANTE et Cécile BUQUET-MARCON L'animal en contexte funéraire .....	11-14
--	-------

### De la Préhistoire à la fin du Néolithique

Nadia CAVANHIÉ L'Ours et l'Homme préhistorique : liés jusque dans la mort ? L'exemple de la possible tombe d'ours du site de Regourdou (Dordogne). .....	17-23
--	-------

Luc VERGNAUD, Rose-Marie ARBOGAST et Anthony DENAIRE Le site de Wittenheim « Le Moulin » (Haut-Rhin) et les dépôts animaux dans les inhumations en fosses circulaires du Néolithique récent en Alsace. ....	25-32
---	-------

### Les âges des Métaux en Gaule

Hélène FROQUET-UZEL et Frédéric POUPON Les vestiges fauniques issus des ensembles funéraires du Bronze final I-IIa du Gâtinais (Loiret) : nature et fonction. ....	35-44
--	-------

Laurent FOURNIER et Magali DETANTE Une structure particulière associant un homme et plusieurs animaux à Chilleurs-aux-Bois (Loiret). ....	45-52
--	-------

Grégory BAYLE, David JOSSET et Pascal JOYEUX Dépôts d'animaux entiers en contexte funéraire dans le secteur Carnute au second âge du Fer. Les découvertes de Chevilly « Pièces de Chameul » et d'Orléans « 8-10 rue Porte Madeleine » (Loiret). ....	53-62
--	-------

Sébastien CHEVRIER, avec la collaboration de Carole FOSSURIER, Dominique LALAI et Julian WIETHOLD Des animaux et des hommes inhumés dans une fosse à Villemanoche (Yonne) : un cas particulier de pratiques funéraires au second âge du Fer dans le Sénonais. ....	63-84
--	-------

Sylvain RENO Les offrandes animales au second âge du Fer dans la périphérie de Reims. (Marne) .....	85-93
--	-------

### Le monde méditerranéen antique

Stéphanie PORCIER L'animal sacré en Égypte ancienne, médium entre les vivants et les morts : un témoignage du Nouvel Empire. ....	97-101
--	--------

Aurélie AUBIGNAC  
Les dépôts d'équidés et de canidés complets dans les tombes crétoises du premier âge du Fer. .... 103-110

Wolf-Rüdiger TEEGEN  
*A dog in a human multiple burial from Roman Pergamon. Discussion of a recent discovery in the light of the osteological, archaeological and historical evidence.*  
Un chien mis au jour dans une sépulture multiple d'époque romaine, à Pergame. Discussion sur une découverte récente au regard des données anthropologiques, archéologiques et historiques ..... 111-121

## La Gaule romaine

Marielle DELÉMONT et Frédéric POUPON  
Dépôts particuliers dans une sépulture à crémation du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. de l'ensemble funéraire du Rio, parcelle des « Palais », à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre). .... 125-131

Aurélien PIOLOT et Vincent HINCKER  
Dépôts carnés dans une sépulture aristocratique du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. cité des Viducasses : approche taphonomique et interprétation socioculturelle. .... 133-143

Anne-Sophie VIGOT, Sébastien LEPETZ, Perrine GAMBIER, May COUSSIRAT et Lucie CHRISTIN  
Des animaux et des hommes sur le site antique de Louvres (Val d'Oise). .... 145-151

## Du premier au second Moyen Âge

Françoise PASSARD-URLACHER, avec la contribution de Claude OLIVE  
Des dépôts animaliers dans les tombes : de la nourriture... pas seulement. L'exemple de la nécropole des Champs Traversains à Saint-Vit (Doubs) dans le contexte de la Bourgogne franque (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.). ..... 155-164

Olivier PUTELAT, Madeleine CHÂTELET, Annamaria LATRON-COLECCHIA et Hélène RÉVEILLAS  
Les dépôts alimentaires animaux de la nécropole mérovingienne d'Eckwersheim « Burgweg links » (Bas-Rhin). ..... 165-181

Sylvie DUCHESNE, Hélène MARTIN, Sylvie JULIEN, Sacha KACKI et Patrice GEORGES  
Des sépultures animales à Marsan (Gers) ? ..... 183-191

## À travers les steppes d'Eurasie

Élise LUNEAU  
Les dépôts funéraires animaliers de la civilisation de l'Oxus : diversité et singularité du rapport entre l'animal et la mort en Asie centrale méridionale à l'âge du bronze (2300-1500 avant n.è.). .... 195-209

Ilona BEDE  
Le cheval dans les rites funéraires de la période avaro : une forme d'individuation ? (fin VI<sup>e</sup>-début IX<sup>e</sup> siècle après J.-C. ; Bassin des Carpates). .... 211-225

Sylvie DUCHESNE, Dariya NIKOLAEVA, Patrice GÉRARD et Éric CRUBÉZY  
Rites funéraires et chevaux : exemple de la Iakoutie (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, Sibérie orientale). .... 227-238

Carole FERRET  
Des chevaux qui accompagnent les morts en Asie intérieure. .... 239-250

## Représentation et Épistémologie

Pierre-Yves BALUT

« *Cadeau, meuble et sacrifice* ». ..... 253-255

## Conclusion

François POPLIN

Conclusion anthropozoologique, taphonomique, oryctologique. .... 259-262

## Auteurs et intervenants

..... 265

## LES VESTIGES FAUNIQUES ISSUS DES ENSEMBLES FUNÉRAIRES DU BRONZE FINAL I-IIa DU GÂTINAIS (LOIRET) : NATURE ET FONCTION

Hélène FROQUET-UZEL<sup>1</sup>, Frédéric POUPON<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Inrap-CIF, Tours ; helene.froquet-uzel@inrap.fr,

<sup>2</sup> Service Archéologique Reims Métropole ; UMR 7324 CITERES-LAT ; frederic.poupon@reimsmetropole.fr

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'autoroute A19 reliant Arthenay à Courtenay (Loiret), les prospections mécaniques menées sur la commune de Courcelles ont permis la mise au jour de deux nécropoles à incinérations datées du Bronze final I-IIa (Bze D-Ha A1). Ces dernières ont fait l'objet d'une fouille minutieuse au cours de l'année 2006.

Distantes de 2 km, elles sont implantées dans des contextes topographiques très différents. La nécropole 1, au lieu-dit « Le Haut de l'Aunette à Guignard », se situe dans la vallée de la Rimarde, rivière affluente de l'Essonne, tandis que la nécropole 2 « La Pièce du Mail », se situe, quant à elle, sur le vaste plateau calcaire du Gâtinais (*fig. 1*).

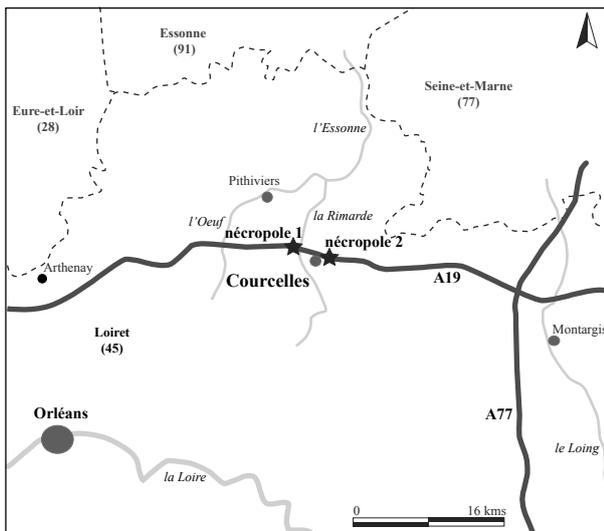


Figure 1 : Localisation des sites. (© B. Marsollier, Inrap).

Sensiblement diachroniques, soit fin XIV<sup>e</sup> – courant XIII<sup>e</sup> siècle (nécropole 1) et fin XIII<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle (nécropole 2), ces deux ensembles funéraires présentent de nombreux points communs, mais également des

divergences notables, nous offrant ainsi la possibilité de suivre l'évolution des pratiques funéraires au cours de cette période, encore très peu documentée dans la région Centre.

### I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES DEUX NÉCROPOLES

#### I.1. LA NÉCROPOLE 1 « LE HAUT DE L'AUNETTE À GUIGNARD »

La nécropole 1 « Le Haut de l'Aunette à Guignard » a été reconnue sur une superficie de 2500 m<sup>2</sup>. Elle se compose d'une quinzaine de sépultures à incinération, la plupart délimitées par de remarquables monuments de différentes tailles (entre 1 m et 9,60 m de diamètre) (*fig. 2*).

Les neuf monuments présentent une architecture similaire. Ils sont constitués d'une couronne de pierres agencées avec le plus grand soin. Les blocs de pierre sont disposés dans le sens de la longueur ou de la largeur, avec un souci tout particulier pour l'esthétique, et ont vocation à maintenir la base du tertre (*fig. 3*).

Plusieurs types de tombes ont été identifiés sur le site. À côté des tombes en pleine terre, on observe la présence de grandes tombes quadrangulaires pourvues d'un aménagement très sophistiqué, parfois particulièrement soigné. Ces tombes sont constituées d'un coffrage mixte (pierres et bois) et d'un aménagement du fond pour l'installation d'un brancard funéraire ou d'un coffrage en bois aujourd'hui disparu (*fig. 4*).

Elles sont fermées par des couvertures en matériaux périssables et parfois recouvertes d'un petit tertre en pierre. C'est le cas de la tombe T18 placée au centre du monument le plus imposant du site. Les grands vases de stockages constituent une variante architecturale pour le dépôt des ossements (*fig. 5a*). Les dépôts funéraires offrent aussi une très grande diversité d'organisation. Les restes du défunt peuvent être déversés directement dans la tombe, ou déposés dans un contenant périssable, circulaire ou quadrangulaire, ou encore placés dans un récipient

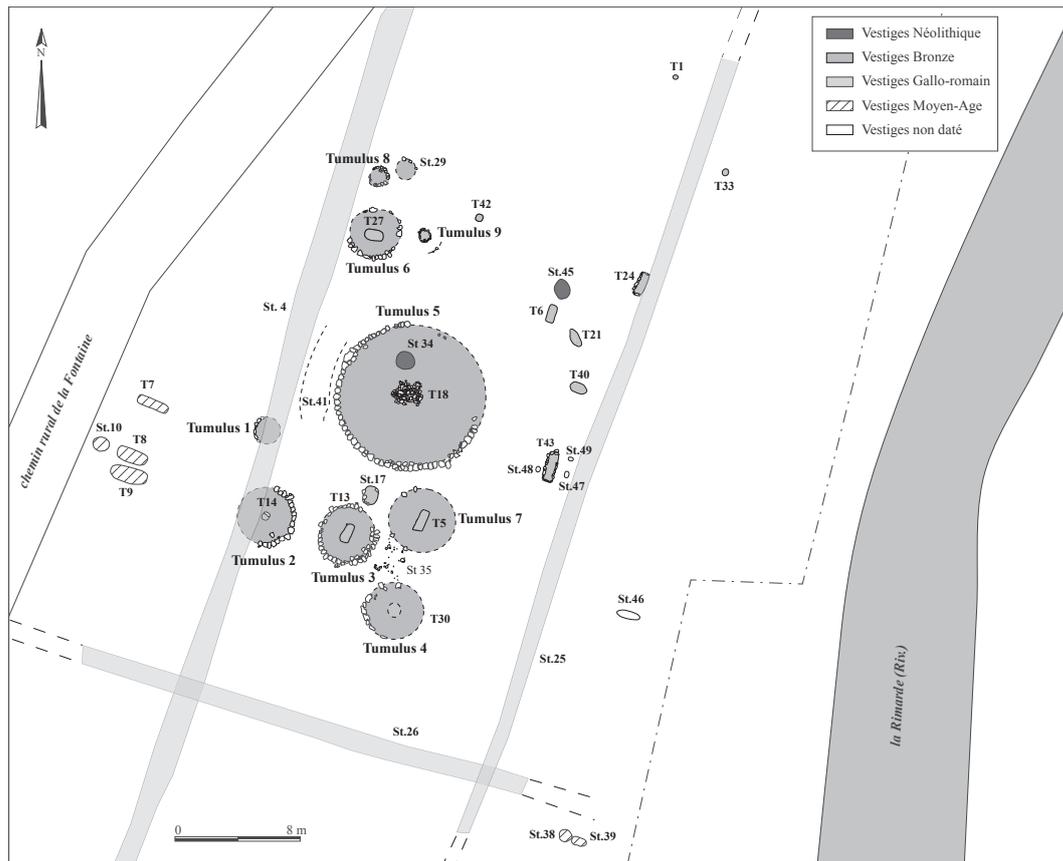


Figure 2 : Plan général de la nécropole 1 « Le Haut de l'Aunette à Guignard ». (© B. Marsollier, Inrap).



Figure 3 : Tumulus 3 (4 m de diamètre) avec l'installation au centre d'une sépulture à incinération en coffre rectangulaire. (© S. Lecuyer, Inrap).



Figure 4 : Tombe 24. Architecture en coffre avec un amas osseux en contenant périssable rectangulaire déposé sur un fond aménagé. (© P. Juge, Inrap).

en céramique (fig. 5b). Certaines tombes renferment parfois deux dépôts osseux distincts et simultanés dont l'appartenance à un même individu ne peut être établie (cas de la tombe 13).

Aucune codification particulière n'a été observée sur le site, que se soit en fonction du genre ou de l'âge au décès des sujets. Quant au mobilier d'accompagnement recueilli, il est homogène et peu diversifié. On recense un à trois récipients par tombe et quelques éléments de parure d'une grande banalité qui sont très altérés par le feu, témoignant ainsi de leur passage sur le bûcher avec le défunt.

L'étude paléo-biologique a permis d'identifier quatorze individus : dix adultes, dont une femme (T1), deux enfants (un périnatal et un enfant âgé de 8-14 ans, ces derniers étant localisés dans un même secteur (T21 et T6) et deux sujets indéterminés (poids inférieur à 10 g). Dans la majorité des cas, toutes les parties anatomiques du corps sont représentées dans les dépôts funéraires, qu'il s'agisse de restes d'enfants ou d'adultes ; en revanche, dans certains cas, le corps n'est présent qu'à titre symbolique (quelques esquilles brûlées, poids inférieur à 50 g). On constate donc pour la période considérée la mise en place d'une pratique funéraire unique, l'incinération, mais des comportements très diversifiés autour du défunt.



Figure 5 : Tombe 14. a : dépôt funéraire déposé dans une grande jarre en céramique (© M. Delémont, Inrap) ;

b : l'amas osseux, sans doute emballé dans un contenant périssable souple (tissu) est accompagné d'un pot et d'un bracelet en bronze (© E. Trébuchet, Inrap)

### 1.2. LA NÉCROPOLE 2 « LA PIÈCE DU MAIL »

La nécropole 2 « La Pièce du Mail » a été décapée sur une superficie de 2000 m<sup>2</sup> sur l'axe d'un chemin rural attesté depuis le XVII<sup>e</sup> siècle qui semble avoir protégé durablement une partie du site. L'ensemble funéraire se compose d'une dizaine de tombes et de cinq dépôts céramiques sans traces avérées de dépôts humains (hypothèse de dépôts cendreux en cours d'analyse) (fig. 6). Un seul monument a été identifié. Il s'agit d'un tumulus aménagé d'une couronne de pierres de 7 m de diamètre délimitant une unique tombe centrale, doublé par un petit enclos fossoyé de faible

profondeur, incomplet, de 10 m de diamètre. Les deux autres monuments ne sont que supposés par la présence notamment de petits blocs de pierres et la disposition des tombes localisées autour.

La plupart des tombes possèdent des aménagements très élaborés et diversifiés. Les architectures mixtes, composées de coffrage en bois et de blocs de pierres utilisés comme bourrage de la fosse sépulcrale restent prépondérantes sur ce site. On observe en revanche une nette tendance à la réduction de la taille de la fosse sépulcrale avec l'adoption de structures plus étroites. Il s'agit de petits coffres carrés (fig. 7)

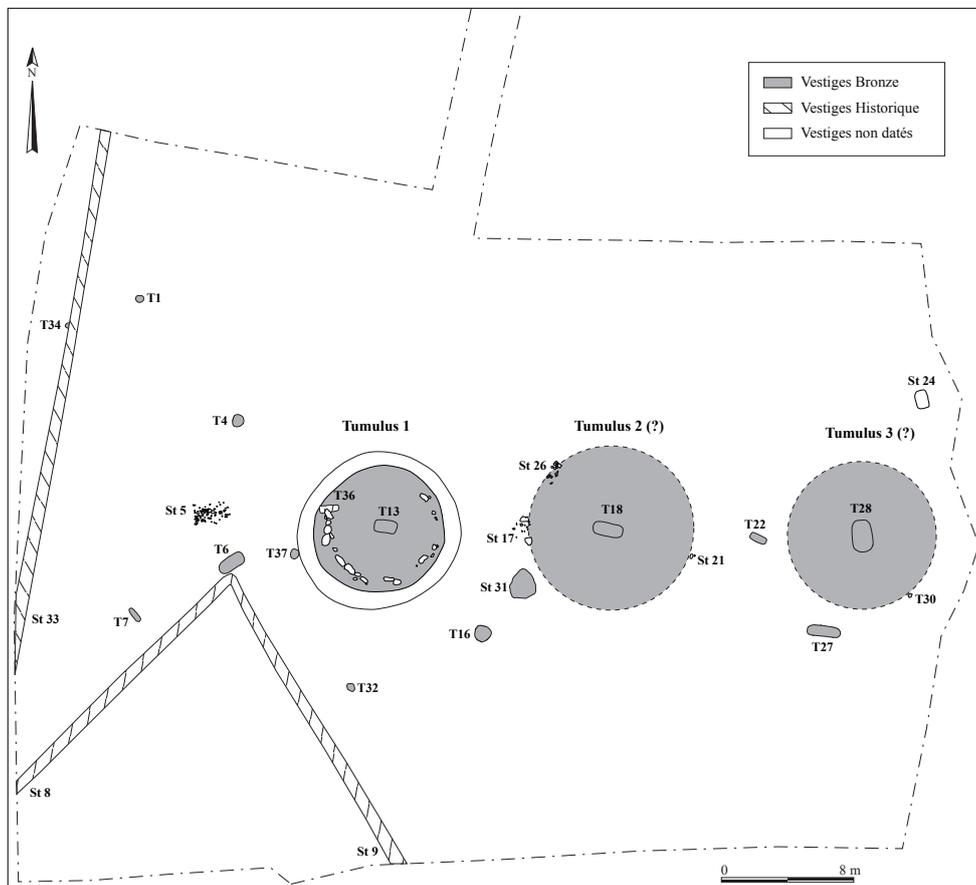


Figure 6 : Plan général de la nécropole « La Pièce du Mail » (© B. Marsollier, Inrap).



Figure 7 : Aménagement des parois de la fosse sépulcrale de la tombe 16 à l'aide de grandes dalles délimitant un espace quadrangulaire (effets de parois au sud) (© S. Lecuyer, Inrap).

ou rectangulaire parementés et de simples fosses circulaires. Un soin tout particulier est apporté à l'aménagement du fond des tombes.

Cette nécropole s'implantant un peu plus tardivement que la précédente, l'organisation des dépôts funéraires évolue sensiblement. Si les restes du défunt sont placés indifféremment dans des contenants périssables ou des contenants céramiques, en revanche, la multiplication du nombre de récipients dans la tombe semble correspondre à une nouvelle codification. La manière d'organiser les différents objets déposés dans certaines tombes suggèrent d'ailleurs une volonté affichée de mise en scène des dépôts.

Le mobilier d'accompagnement tend à s'étoffer. Ainsi, on assiste à la fois à l'augmentation du nombre de récipients déposés dans certaines tombes (deux à cinq récipients) et l'introduction de nouvelles classes de récipients. Les objets de parures, s'ils sont bien représentés, restent toutefois très fragmentaires et d'une grande banalité.

Les ossements ont fait l'objet d'un tri sélectif sur le bûcher funéraire, parfois d'un simple balayage. Ce choix a un impact direct sur la représentation du défunt dans la tombe.

De ce fait, l'étude paléo-biologique n'a permis d'identifier que cinq individus de taille adulte, avec plus ou moins de certitude selon les cas et deux indéterminés. Il semble donc que la masse osseuse rapportée dans la tombe perde de son importance. L'apparition des dépôts cendreux (encore à l'étude) soulève quant à elle de nombreuses questions.

L'incinération reste donc la seule pratique funéraire attestée avec toutefois une modification d'un certain nombre de comportements autour du défunt, laissant penser que la cérémonie se complexifie.

## 2. LES VESTIGES FAUNIQUES

Les deux nécropoles de Courcelles ont livré 64 vestiges fauniques pour un poids total de 43 g. Ces restes se répartissent inégalement entre les deux nécropoles. Ainsi, neuf des sépultures de la nécropole 1 « Le Haut de l'Aunette à Guignard » ont fourni des restes animaux contre une seule d'entre elle concernant la nécropole 2 « La Pièce du Mail ». Certaines sépultures se démarquent par un nombre et un poids des restes plus élevé que d'autres (fig. 8). C'est le cas des tombes T14 et T18 (nécropole 1), ainsi que T16 (nécropole 2) qui comportent un peu plus d'une dizaine de restes représentant une dizaine de grammes chacune. Parmi ces 64 fragments osseux, seule une peu moins de la moitié d'entre eux a pu être déterminée (soit 30 restes pour 31,5 g). Ces vestiges animaux sont à chaque fois mêlés aux restes incinérés humains. Leur couleur blanche, leur aspect crayeux, l'état de fragmentation et la déformation de la plupart d'entre eux résultent d'une combustion supérieure à 900°C (Lyman 1994, p. 386).

### 2.1. ESPÈCES IDENTIFIÉES ET PIÈCES OSSEUSES ATTESTÉES

Les restes déterminés renvoient à deux taxons : les caprinés et le chien. Les premiers sont représentés par 27 restes et le second par trois.

La fragmentation des restes de caprinés n'a pas permis, ici, de distinguer le mouton de la chèvre. Les ossements de caprinés sont attestés au sein des amas osseux des tombes T14, T18, T24, T33, T40, T42 et T16 (fig. 9). Les

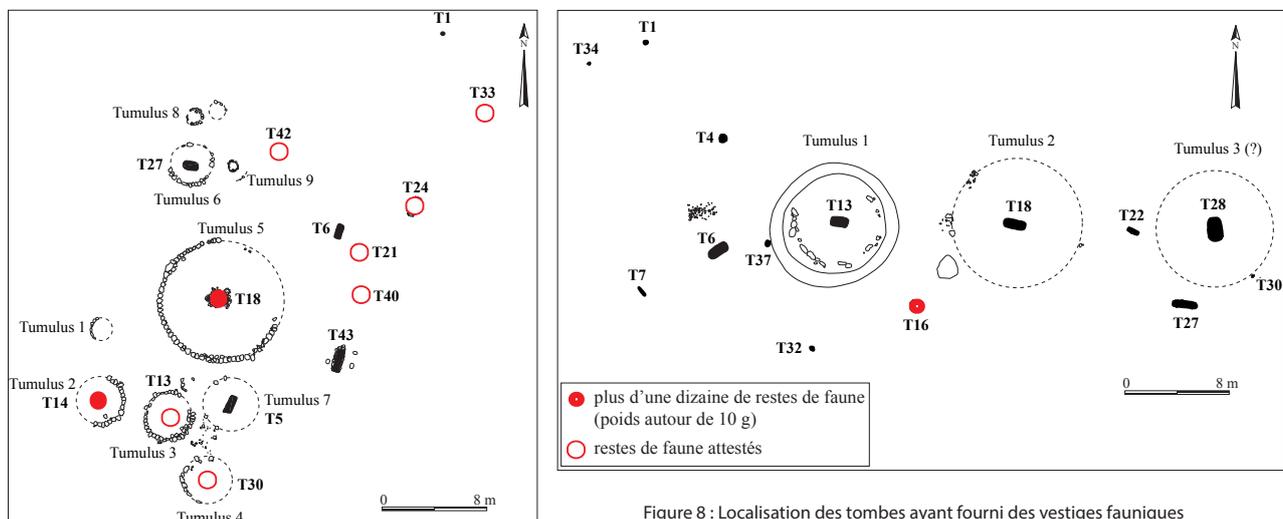


Figure 8 : Localisation des tombes ayant fourni des vestiges fauniques au sein des deux nécropoles. (© B. Marsollier, Inrap).

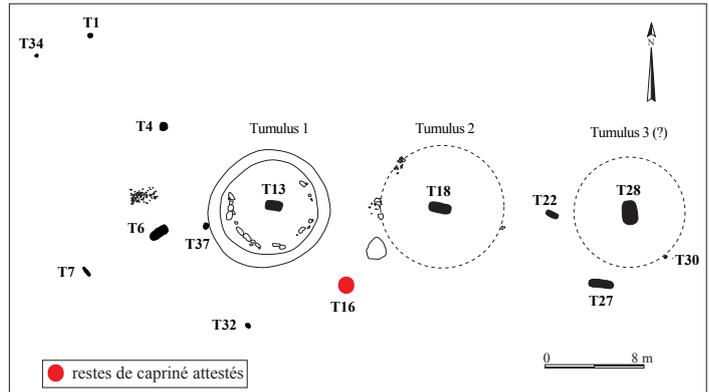
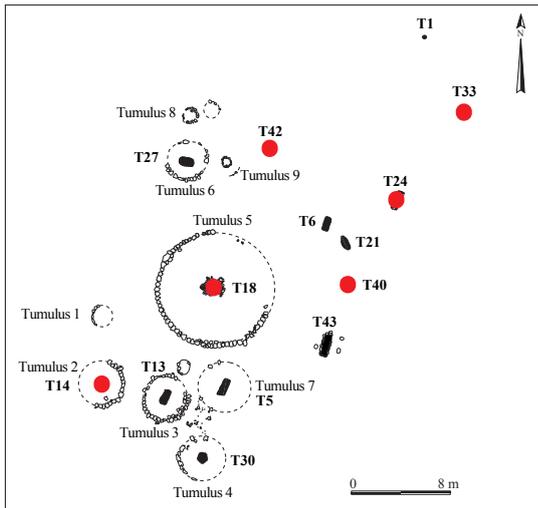


Figure 9 : Localisation des tombes ayant fourni des restes de capriné au sein des deux nécropoles (© B. Marsollier, Inrap).

sépultures T14 et T18, ainsi que T16 sont les plus riches en restes de caprinés. Les deux premières ont chacune livré neuf fragments osseux, la seconde en a fourni cinq. Dans les autres tombes, ce taxon est figuré par un seul ossement. Excepté la tombe T14, dont les restes renvoient à au moins deux individus, ce taxon n'est représenté que par un seul individu au sein des amas osseux les mieux fournis.

Les pièces osseuses de caprinés correspondent majoritairement à des éléments des extrémités des membres tant antérieurs que postérieurs (*tabl. 1 ; fig. 10*), seul un fragment d'humérus de capriné a été identifié au sein de l'amas osseux T16 (nécropole 2).

Trois autres fragments d'humérus ont également été reconnus (T18 et T30), malheureusement ces esquilles sont difficilement attribuables spécifiquement. Sachant que l'essentiel des ossements appartient aux caprinés, il est tout fait envisageable que ces fragments d'humérus proviennent aussi de ce taxon. Toutefois, cette hypothèse ne peut pas être vérifiée. Quelques métapodes non épiphysés, issus des tombes T14 et T18, révèlent la présence de jeunes individus âgés de moins de 16 mois.

Les restes de chien proviennent uniquement des tombes T21 et T24 (*fig. 11*). Ils sont respectivement au nombre de un et deux restes et sont uniquement représentés par des canines (*fig. 12*), dont une est perforée.

2.2. INTERPRÉTATIONS ET COMPARAISONS

La présence quasi exclusive d'ossements de caprinés au sein des différents amas osseux témoigne du rôle prépondérant de ce taxon dans les pratiques funéraires de ces deux nécropoles du Bronze final. Les éléments de comparaison sont peu nombreux. A notre connaissance, seules deux nécropoles ont fait l'objet d'une étude archéozoologique poussée, il s'agit de la nécropole du Bronze final IIB-IIIa de Château-Landon « Le Camp » en Seine-et-Marne (Tresset 1997, p. 139-144) et de la nécropole du Bronze final d'Ensisheim en Alsace (Prouin

Nécropoles		n° 1						n° 2	Total
		T14	T18	T24	T33	T40	T42	T16	
mbre antérieur	humérus							1	1
Total								1	1
extrémités	os du carpe							1	1
	métacarpe	1	1					1	3
	os du tarse			1					1
	métatarse	4	2						6
	1ère phalange	1						1	2
	métapode indét.	3	6		1	1		2	13
Total		9	9	1	1	1	1	4	26
Total		9	9	1	1	1	1	5	27

Tableau 1 : Distribution anatomique des restes de caprinés mis en évidence dans les tombes des deux nécropoles de Courcelles (exprimée en nombre de restes).



Figure 10 : Divers extrémités de patte de caprinés mis au jour dans les tombes des deux nécropoles de Courcelles. En haut : grand cunéiforme (os du tarse) ; au centre (de gauche à droite) : deux métarpes (T14 et T18) et un métatarse (T14) ; en bas : deux fragments de phalanges I (© F. Poupon).

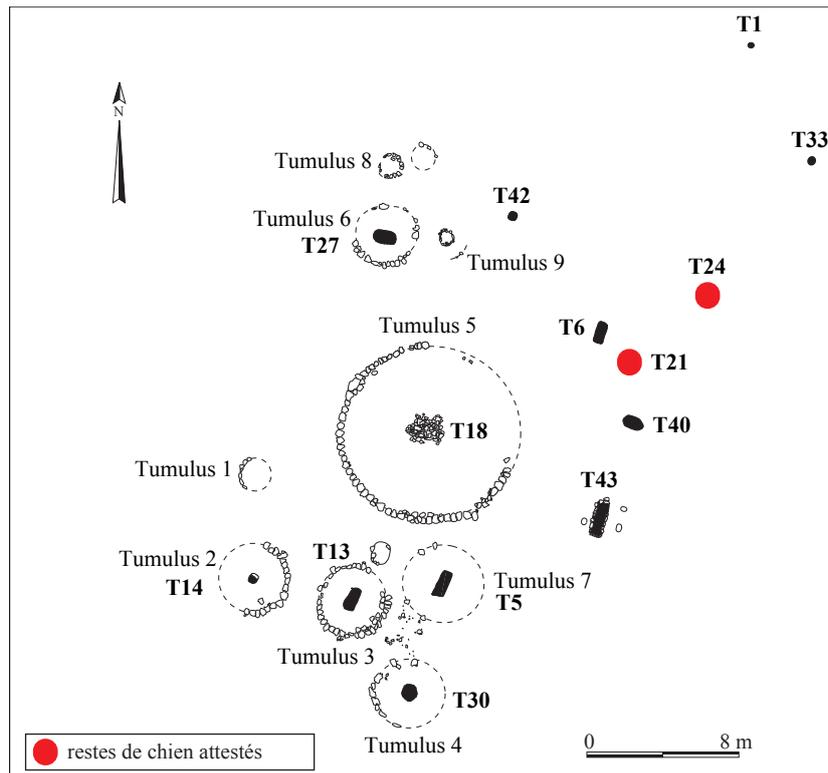


Figure 11 : Localisation des tombes ayant fourni les canines de chien au sein de la nécropole 1 « Le Haut de l'Aunette à Guignard » (© B. Marsollier, Inrap).



Figure 12 : Détail des canines de chien issues des tombes T21 et T24 de la nécropole 1 (© F. Poupon).

2007, p. 128-130)<sup>1</sup>. Dans la première, les restes de caprinés semblent également tenir une place importante, tandis que sur la seconde les amas osseux livrent majoritairement des restes de porc avec un spectre faunique un peu plus large puisque sont également présents quelques restes de mouton/chèvre, de bœuf, de poissons et d'oiseaux indéterminés, ainsi qu'un carnivore et un castor représentés uniquement par des dents. À signaler également la présence de restes de caprinés dans quelques tombes de la nécropole du Bronze moyen d'Appenwhir (Haut-Rhin) (Bonnet *et al.* 1981, p. 459)<sup>2</sup>. Les restes osseux de caprinés, majoritairement représentés

ici par des extrémités, renvoient à des pièces à faible valeur nutritionnelle. Il est par conséquent difficile de les interpréter comme étant des dépôts alimentaires. Il est par ailleurs intéressant de noter que les ossements incinérés correspondant à des pièces à forte valeur nutritionnelle sont quasi inexistantes au sein de ces amas osseux. De même, aucun ossement non brûlé, qui pourrait correspondre à une pièce de viande fraîche déposée dans les tombes, n'a été observé. Cependant, rappelons, qu'il est possible que des pièces de viande sans os aient également été déposées sur le bucher ou dans la tombe sans laisser de traces perceptibles lors de la fouille.

La présence presque exclusive d'extrémités de caprinés incinérés est également attestée dans les amas osseux de la nécropole de Château-Landon « Le Camp » (Tresset 1997, p. 141). L'auteur propose deux hypothèses. Premièrement, dans le cadre d'un repas funéraire, ces vestiges peuvent correspondre aux déchets de la découpe primaire des animaux consommés, c'est-à-dire les parties à faible valeur alimentaire, telles que la tête, le rachis et les extrémités des membres, qui sont rapidement éliminées suite à l'abattage de l'animal. Deuxièmement, sachant qu'il s'agit d'éléments difficiles à extraire des dépouilles, on peut interpréter ces restes comme des reliefs de peaux de caprinés incinérés avec le défunt.

Dans le cas des nécropoles de Courcelles, la première hypothèse (celle du rejet des déchets de la découpe primaire) peut être écartée en l'absence, ici, d'éléments de la tête et du rachis. Cependant, on peut se demander si cette absence n'est pas liée à des problèmes de préservation différentielle due à l'action du feu, sachant que tous les os des moutons/chèvres n'ont pas les mêmes chances de survie en fonction notamment de leur densité. Néanmoins, les restes humains sont figurés par diverses pièces osseuses issues des différentes régions

1. Faune étudiée par Emilie Blaise et David Cambou.

2. Identification réalisée par Thérèse Poulain.

anatomiques. Par conséquent, si les hommes et les restes de moutons/chèvres ont été intégralement brûlés simultanément, on pourrait s'attendre à retrouver une diversité des pièces osseuses de caprinés peut-être un peu plus importante. C'est pourquoi la seconde hypothèse (celle des reliefs de peaux incinérées avec le défunt) est privilégiée ici. Néanmoins, lorsque ces vestiges fauniques sont mêlés en vrac à des restes humains, il est difficile de déterminer la fonction de ces peaux : rejets de simples dépouilles ou dépôts volontaires sur le bûcher d'une peau destinée à couvrir le défunt ? Rappelons qu'il n'est pas rare de retrouver des extrémités de pattes de différents mammifères, tant domestiques que sauvages, dans les tombes à inhumation ou à incinération de l'âge du Bronze et du Fer. Une dépouille de bovin a pu être mise en évidence par la présence de la tête et d'os des quatre bas de pattes, ainsi que par leur position respective les uns par rapport aux autres, dans un tumulus de l'âge du Bronze à Ouessant « Mez Notariou » et dans une sépulture d'un guerrier de La Tène finale à Lelleton en Vendée (Méniel 2004, p. 192). De même, des phalanges d'ours brûlées mises au jour dans certaines crémations des nécropoles de La Tène finale de Clémency (Luxembourg) et d'Acy-Romance (Ardennes) évoquent la présence de peaux (*ibid.*, p. 192).

Quant aux restes de chien recueillis au sein des amas osseux T21 et T24, ils n'ont aucune valeur alimentaire. La canine issue de la tombe T21 est perforée au niveau de la racine et correspond à une pendeloque. L'état fragmentaire des deux autres canines n'a pas permis d'observer de perforations, mais il est tout à fait envisageable que ces deux dents soient à mettre en relation avec des objets de parure. Les pendeloques réalisées à partir de canines de carnassiers ont été régulièrement observées dans plusieurs nécropoles du Bronze moyen et du Bronze final I du nord de la France, qu'il s'agisse de sépultures simples, telles que dans la nécropole de La Tombe « Le Champ Mort » (Gouge et *al.* 1994), de Passy-Véron « les Prés Pendus » (Yonne) (Depierre et *al.* 1997, p. 37) et Barbuisse (Aube) (Rottier 2003), ou de sépultures multiples comme dans les grottes des Duffaits à La Rochette et de la Fosse Limousine à Agris (Charente) (Gomez

de Soto 1995, p. 70). Ces canines appartiennent à des chiens (Montot « Châtelet de Nambon », Haute-Saône) (Pétrequin 1984), mais aussi à des ours et des loups (site de Champlay « La Colombine », Yonne) (Lacroix 1957). Des craches de cerf (Appenwahr « Kastenwald », Haut-Rhin) (Bonnet et *al.* 1981, p. 455), des incisives de castor et des canines de sanglier (Ensisheim/Reguisheimerfeld, Haut-Rhin) (Prouin 2007, p. 129) sont également attestés (*tabl. II*).

Il est intéressant de noter que ces dents sont fréquemment localisées dans des tombes d'enfants, mais aussi dans des tombes à dépôts multiples associant des adultes et des enfants. On peut donc se demander si ces artefacts ne sont pas préférentiellement déposés auprès des jeunes individus et s'ils jouent un rôle spécifique qu'il est bien difficile de définir ici.

### 2.3. RÉPARTITION DES RESTES OSSEUX ET DENTAIRES EN FONCTION DE L'ARCHITECTURE DES TOMBES ET DU MOBILIER ASSOCIÉ : LES RESTES FAUNIQUES, DES MARQUEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ?

Dans l'impossibilité d'effectuer une diagnose sexuelle de la plupart des sujets recrutés, il nous est impossible d'aborder la répartition de ces vestiges fauniques en fonction de ce critère. De même, à l'exception de la tombe d'un fœtus (T21) et d'enfant ou d'adolescent (T6), toutes les autres sont attribuées à des sujets jeunes et/ou adultes, ou de taille adulte (*tabl. III*), sans plus de précision. La tombe du nouveau-né se démarque des autres par la présence d'une unique canine perforée de chien. Néanmoins, les deux canines mises en évidence dans la tombe T24 contiennent les restes d'un individu de taille adulte. Il ne semble donc pas y avoir d'attribution spécifique des peaux et des pendeloques en fonction de l'âge des individus.

Ces deux nécropoles offrent une grande diversité architecturale des tombes, puisque pas moins de cinq types d'architecture ont été reconnus à la fouille : de l'aménagement d'un grand coffre rectangulaire au creusement d'une simple fosse. Ces divers styles architecturaux pourraient être reliés au statut socio-économique des défunts, les constructions

Sépultures	Âge du décès des sujets	Site funéraire et n° sépulture	Pratique funéraire	Pendeloques en matière animale	Références
individuelles	1 périnatal	Courcelles LHAG - inc. 21	incinération	chien (1)	Froquet et al. 2008
	1 individu de taille adulte	Courcelles LHAG - inc. 24	incinération	chien (2)	Froquet et al. 2008
	1 Infans I	Champlay «La Colombine» - Sép. 103	inhumation	loup (1)	Lacroix 1957
	indéterminé	Champlay «La Colombine» - Sép. 202	inhumation	ours (1)	Lacroix 1957
	1 Infans I	Passy-Véron «Les Prés Pendus» - Sép. 49	inhumation	carnivore (1)	Depierre et al. 1997
	1 jeune femme adulte	Barbuisse GDF - 01-1479	inhumation	canidé (1)	Rottier 2003
	indéterminé	Ensisheim «Reguisheimerfeld» - inc. 327	incinération	castor (1)	Prouin 2007
	indéterminé	«Le Champ Mort» - sép. n° 2	inhumation	carnivore (2)	Gouge et al. 1994
multiples	1 périnatale, 1 infans I, 2 jeunes adultes, 1 adulte mature	Ensisheim «Reguisheimerfeld» - inc. 363 C	incinérations	sanglier (1)	Prouin 2007
	1 individu de taille adulte, 2 immatures	Appenwahr «Kastenwald» - TV II S2	inhumations	crache cerf (1)	Bonnet et al. 1981
	1 périnatal et 1 Infans I	Montot «Chatelet de Nambon» - Inc. 1	incinérations	chien (1)	Pétrequin 1984
	1 infans I et 1 adulte	Grotte inférieure des Duffaits - groupe sépulcral n° 6	inhumations	carnivore (2)	Gomez de Soto 1995

Tableau II : Recensement des sépultures individuelles et multiples livrant des pendeloques en matière animale au Bronze Moyen et au Bronze final I-IIa (entre parenthèses est indiqué le nombre de dents mises au jour).

Nécropoles	tombes	sexe	âge	faune
Nécropole 1	T21	ind.	foetus	canine perforée
	T6	ind.	enfant ou adolescent	-
	T1	féminin	adulte mature	-
	T18	ind.	adulte mature	extrémité de pattes
	T14	ind.	adulte	extrémité de pattes
	T24	ind.	adulte	extrémité de pattes + 2 canines
	T30	ind.	adulte	indéterminée
	T33	ind.	adulte	extrémité de pattes
	T5	ind.	taille adulte	-
	T13	ind.	taille adulte	indéterminée
	T27	ind.	taille adulte	-
	T40	ind.	taille adulte	extrémité de pattes
	T31	ind.	ind.	-
	T42	ind.	ind.	extrémité de pattes
	T43	ind.	absence de défunt*	-
Nécropole 2	T6	ind.	taille adulte	-
	T13	ind.	taille adulte	-
	T16	féminin (?)	taille adulte	extrémité de pattes + humérus
	T18	ind.	taille adulte	-
	T22	ind.	taille adulte ?	-
	T4	ind.	ind.	-
	T7	ind.	ind.	-
	T27	ind.	absence de défunt*	-
	T28	ind.	absence de défunt*	-

Tableau III : Répartition des vestiges fauniques en fonction de l'âge et du sexe des défunts dans les deux nécropoles de Courcelles  
(\* inhumations ayant fait l'objet d'interventions post sépulcrales).

les plus complexes étant l'apanage d'une élite. Néanmoins, si les tombes en coffre renvoient à un type de tombes particulièrement élaboré, le dépôt funéraire ne traduit pas forcément un statut social plus important de certains défunts au sein de ce groupe (*tabl. IV*). En effet, le nombre de céramiques est assez homogène d'une tombe à une autre, les tombes à un ou deux récipients étant les plus nombreuses (respectivement neuf et onze occurrences) quelque soit le type d'architecture mis en œuvre. Lorsque deux pots sont présents, un gobelet et un pot biconique sont presque systématiquement associés (sept occurrences sur onze). Quant aux restes de peaux et/ou de pendeloques, lorsque ces dépôts sont attestés, ils se retrouvent aussi bien dans les tombes avec coffre que dans les simples fosses. Le mobilier en bronze semble être plus systématiquement présent dans les tombes en coffre (huit occurrences sur douze) que dans celles en simple fosse (cinq occurrences sur seize). Cependant, hormis les objets complets en bronze, non brûlés et ayant été intentionnellement déposés dans les tombes T14 et T21 (nécropole 1), ainsi que les tombes T4 et T28 (nécropole 2), les autres objets correspondent à des fragments, fortement altérés par le feu, et/ou à de simples gouttelettes de bronze. Ces fragments d'objets et ces gouttelettes sont issus d'une collecte aléatoire sur le bûcher et ne rendent pas forcément compte de la situation de départ (nombre et type d'objets initialement déposés sur le bûcher). À l'instar des autres mobiliers, la caractérisation

du statut des défunts reste donc également délicate faute de disposer de dépôts intentionnels d'objets en bronze non brûlés et plus conséquents dans les tombes.

## CONCLUSION

Malgré le faible nombre de restes fauniques déterminés, ces ossements apportent des informations intéressantes concernant l'utilisation de produits animaux dans le cadre du rituel funéraire durant la période du Bronze final I-IIa dans la région du Gâtinais. Le rejet quasi exclusif d'extrémités de pattes de moutons ou de chèvres illustre sans doute la présence de peaux enveloppant ou couvrant le défunt, tandis que les canines de chien nous renseignent sur la présence de pendeloques accompagnant parfois les défunts dans les tombes. Objets de parure peu prestigieux, ces canines permettent d'évoquer symboliquement l'identité de l'animal. Ces pendeloques suggèrent peut-être, dans certains cas, des manifestations de protection à destination des plus jeunes défunts (rôle psychopompe du chien), pouvant de ce fait être assimilées à des amulettes. Ces objets de parures sont signalés assez régulièrement dans les tombes, sans qu'on leur porte toutefois une attention particulière. Cependant, des travaux anciens menés sur plusieurs nécropoles allemandes attribuables à une période plus tardive par L. Pauli (1975), attestent le dépôt quasi exclusif, de pendeloques fabriquées à partir de canines de carnassiers, dans des tombes d'enfants de

néro.	tombes	type architecture (de la plus complexe à la plus simple)	type de dépôt humain	nbre récipients associés	type de récipient d'accompagnement	objets en bronze	nature des restes fauniques		
n° 1	T43*	grand coffre rectangulaire	inhumation	-	-	-	-		
n° 2	T27*			2	1 pot + 1 récipient indét.	-	-		
n° 2	T28*			1	1 gobelet	1 épingle	-		
n° 1	T18	grand coffre rectangulaire	incinération sans contenant	2	1 gobelet + 1 pot	1 applique en tôle repliée	peau		
n° 1	T5	petit coffre rectangulaire	incinération en contenant périssable avéré et supposé	1	1 fond de récipient indét.	1 demi bracelet + 1 gouttelette	-		
n° 1	T6			3	2 gobelets + 1 pot	-	-		
n° 1	T13			3	2 gobelets + 1 pot	1 élément de tôle	faune indét.		
n° 1	T24			2	1 gobelet + 1 pot	1 élément de tôle + 1 frgt indét.	peau + pendeloques		
n° 1	T27			1	1 pot	1 élément de tôle	-		
n° 2	T6			2	1 gobelet + 1 pot	-	-		
n° 2	T13			5	2 gobelets + 1 pot + 1 jatte + 1 fond de récipient indét.	-	-		
n° 2	T18			2	1 gobelet + 1 assiette	1 applique en tôle repliée	-		
n° 2	T4			coffre en fosse circulaire	incinération en contenant céramique	3	1 gobelet + 1 pot + 1 jarre	1 anneau ouvert + 2 anneaux fermés	-
n° 2	T16					2	1 gobelet + 1 pot	1 élément de tôle + 3 frgts de tiges + 1 frgt de jambières (?) + gouttelettes	peau + pièce de viande (?)
n° 1	T1	simple fosse	incinération en contenant céramique	-	-	-	-		
n° 1	T14			1	1 pot	1 bracelet	peau		
n° 1	T21			1	1 gobelet	1 anneau	pendeloque		
n° 1	T33			1	1 gobelet	-	peau		
n° 1	T31			-	-	-	-		
n° 2	T22			-	-	-	-		
n° 1	T30			simple fosse	incinération en contenant périssable avéré et supposé	1	1 gobelet	1 frgt de bracelet + 1 gouttelette	faune indét.
n° 1	T40	2	1 gobelet + 1 pot			-	peau		
n° 2	T7	2	1 gobelet + 1 fond de récipient indét.			-	-		
n° 1	T42	simple fosse ?	ind.	2	1 pot + 1 jarre	-	peau		

Tableau IV : Distribution du mobilier d'accompagnement dans les tombes des deux nécropoles en fonction du type d'architecture et du type de contenant (\*inhumations ayant fait l'objet d'interventions post sépulcrales).

sexe féminin (genre déterminé à partir d'autres objets de parures par ailleurs), ou de jeunes femmes.

Ainsi, les vestiges fauniques découverts sur les deux nécropoles de Courcelles au sein des amas osseux ne témoignent pas directement d'une utilisation de ces animaux comme dépôts alimentaires, pratique qui reste par ailleurs très minoritaire au Bronze final. Toutefois, la consommation de caprinés lors du banquet funéraire et/ou le dépôt de pièces de viande désossées auprès du défunt ne peuvent être totalement écartée. Rechercher des analogies avec d'autres ensembles funéraires de l'âge du Bronze se révèle assez délicat, en raison de l'absence presque systématique d'études archéozoologiques sur les nécropoles de cette période et par conséquent du faible nombre de références. Seule la multiplication de ces études, même sur de petits corpus, permettra de mieux appréhender la place de ces animaux dans les pratiques funéraires de l'âge du Bronze et de mettre en évidence les

particularismes locaux au sein de groupes chrono-culturels élargis.

**Bonnet et al. 1981** : BONNET (Ch.), PLOUIN (S.), LAMBACH (F.). – Les tertres du Bronze moyen d'Appenwihl, forêt de Kastenwald (Haut-Rhin). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 78, 10-12, 1981, p. 432-471.

**Depierre et al. 1997** : DEPIERRE (G.), JACQUEMIN (M.), MULLER (F.), COLLET (S.), MORDANT (C.). – La nécropole des « Prés perdus » sur les communes de Passy et de Véron (Yonne) : un complexe funéraire du Bronze final I-IIa. *Revue Archéologique de l'Est*, 48, 1997, p. 3-50.

**Gomez de Soto 1995** : GOMEZ DE SOTO (J.). – *Le Bronze moyen en Occident. La culture des Duffaits et la civilisation des Tumulus*. Paris : Picard, 1995, 375 p. (L'Âge du Bronze en France ; 5).

**Gouge et al. 1994** : GOUGE (P.), MORDANT (C.), PIHUIT (P.). – *Nécropoles de la Bassée – Âge du Bronze : présentation analytique des ensembles fouillés (1960-1994)*. Bazoches-lès-Bray : Centre Départemental d'Archéologie de la Bassée, 1994, 192 p.

**Lacroix 1957** : LACROIX Abbé (B.). – *La nécropole protohistorique de « La Colombine » (Yonne) d'après les fouilles de Georges Bolnat*. Paris : librairie Clavreuil, 1957, 167 p. (Cahiers d'Archéologie et d'Histoire de l'Art ; 2).

**Lyman 1994** : LYMAN (R. L.). – *Vertebrate Taphonomy*. Cambridge : Cambridge University Press, 1994, 524 p.

**Méniel 2004** : MÉNIEL (P.). – Les animaux dans les rites funéraires au deuxième âge du Fer. In : BARAY (L.) dir. – *Archéologie des pratiques funéraires : Approches critiques*. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2004, p. 189-196. (Collection Bibracte, 9).

**Pauli 1975** : PAULI (L.). – *Keltischer Volks Glaube. Amulette und Sonderbestattungen am Dürrnberg bei Hallein und im Eisenzeitlichen Mitteleuropa*. Munich : C. H. Beck'sche

Verl., 1975, 235 p. (Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte ; 28).

**Pétrequin 1984** : PÉTREQUIN (P.). – Autopsie d'une incinération du Bronze final IIa. La tombe n°1 de Montot (Haute-Saône). In : *Éléments de pré- et protohistoire européenne. Hommage à J.-P. MILLOTTE*. Paris : Les Belles Lettres, 1984, p. 489-497. (Annales Littéraires de l'Université de Besançon ; 299 – Série Archéologie ; 32).

**Prouin 2007** : PROUIN (Y.). – *La nécropole d'Ensisheim/Reguisheimerfeld (Haut-Rhin) : illustration des pratiques funéraires au Bronze final en Alsace*. Thèse de doctorat, Dijon : Université de Bourgogne, 2007, 2 vol., 772 p.

**Rottier 2003** : ROTTIER (S.). – *Pratiques funéraires de l'étape initiale du Bronze final des bassins de l'Yonne et de la Haute-Seine : l'exemple des sites funéraires de Barbuise-Courtavant – La Saulsotte et Barbey aux XIV<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. av. J.-C.* Thèse de doctorat, Dijon : Université de Bourgogne, 2003, 2 vol., 808 p.

**Tresset 1997** : TRESSET (A.). – Étude archéozoologique. In : DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN (E.). – *Château-Landon (Seine-et-Marne) « Le Camp ». Nécropole à incinérations du Bronze final IIb-IIIa*. Paris : Afan Centre Ile-de-France ; Saint-Denis : SRA Ile-de-France, 1997, p. 139-142.